



Prison : cages à poules ou cellules individuelles (Infirmes, étage-carré).

IVR52_20104900194NUCA

Auteur de l'illustration : Patrice Giraud

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
communication libre, reproduction soumise à autorisation